

Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPPC) recrute

Un agent portuaire au port de plaisance de Concarneau

Date limite de candidature : mardi 5 septembre 2023

Date des entretiens pour les candidats sélectionnés : jeudi 21 septembre 2023

Les candidatures sont à adresser par :

- Courriel à <u>ressources.humaines@peche-plaisance-cornouaille.fr</u>
- Voie postale à M. Le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de

Cornouaille, 5 quai Henry-Maurice Bénard – 29120 PONT-L'ABBE

FICHE DE POSTE



SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PECHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

Service / Equipe : **Pôle plaisance – Port de Concarneau**

Adresse: Port de Concarneau

Résidence administrative : Concarneau

Fiche de poste validée par : X. RASSENEUR Directeur de la régie d'exploitation des ports de

plaisance

Métiers repères: 6.1.1 à 6.1.4 de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur	
Dénomination du poste : Agent portuaire technique	
Grade (s) concerné (s): Agent portuaire 1 ^{ER} ou 2ème échelon en application de la convention collective nationale des personnels des ports de plaisance du 8 mars 2012 en vigueur	

Contexte du poste :				

Le syndicat mixte des ports de pêche plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire des ports de pêche- plaisance de Douarnenez, Audierne, Saint-Guénolé - Penmarc'h, Guilvinec - Léchiagat, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, et Concarneau (partie Pêche – Plaisance).		
·	Finistère, la Région Bretagne, les Communautés de u Raz-Cap Sizun, Pays Bigouden sud et Concarneau	
Il comprend environ 70 agents permanents et des	saisonniers.	
Au sein du syndicat mixte, sous l'autorité hiérarchique du (de la) maitre de port de Concarneau, l'agent portuaire exerce ses fonctions dans le port de Concarneau.		
Pour les besoins du service, il peut être amené à effectuer ses missions dans les autres ports de plaisance (Loctudy-Ile Tudy, Lesconil, Le Guilvinec Lechiagat, Douarnenez, Saint-Guénolé-Penmarc'h, Audierne).		
Il mène ses missions conformément aux modalités définies à l'échelle du Syndicat mixte (procédures, sécurité etc.)		
Composition du poste	Dominante Administrative Dominante Technique	
	· —	
Missions	Activités	

1/ Effectuer la surveillance générale, l'entretien et la maintenance des installations portuaires 2/ Assurer l'accueil et l'information des usagers	 Effectuer diverses tâches d'entretien, de réparation et de remise en état des ouvrages et du matériel portuaire, selon le protocole de maintenance défini par le Pôle plaisance, (électricité, menuiserie, plomberie, peinture) Surveiller les installations Distribuer le carburant Interventions et remorquages avec le bateau du port Ramasser régulièrement les déchets flottants Nettoyer et désinfecter les douches et sanitaires du port le cas échéant Accueillir, conseiller et informer les usagers et visiteurs Recevoir et réguler les réclamations Indiquer les branchements Rappeler les règles de sécurité Participer et accompagner les actions
3/ Gérer le placement et l'amarrage des bateaux	 d'animation du port Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux Assurer l'encaissement des taxes et redevances d'amarrage, droits d'escale Contrôler le stationnement des bateaux Gérer l'affectation des emplacements escales, Tenir à jour le logiciel plaisance et l'actualiser au fur et à mesure
4/Autres	Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public portuaire

Évolution possible :

Ces fonctions sont susceptibles d'évoluer en lien avec l'évolution de la Régie plaisance du syndicat mixte.

COMPÉTENCES

	T		
	Connaissance des navires de plaisance et du langage marin	2	
nnelles	Connaissance des règles et consignes d'hygiène et sécurité	2	Nive
professior	Connaissance de la règlementation portuaire	2	au requis à
Connaissances et technicités professionnelles	Anglais	2	Niveau requis à la prise de poste
ances et t	Gestes de premiers secours	3	e poste
Connaiss	Logiciel de gestion portuaire et bureautique (word, excel)	2	
	Connaissance de la maintenance des installations portuaires	3	

Compétences transversales	Sens des responsabilités et du service
Comp	Soucieux du respect des consignes de sécurité

Disponibilité
Polyvalent
Qualités relationnelles et sens du contact
Aptitudes à la gestion des conflits
Rendre compte

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	Niveau 3	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Situation dans l'organisation
Supérieur hiérarchique : Maitre de port de Concarneau
Nombre total de personnes à encadrer : 0

Relations professionnelles		
Internes au Syndicat	Externes au Syndicat	
Direction	Clients, usager, visiteurs	
Pôle plaisance et police portuaire	élus	
Pôle technique (régie travaux)	affaires maritimes, gendarmerie	
Pôle ressources (notamment Régisseur)		
Responsable communication		

Conditions d'exercice		
Rythmes de travail	Temps plein	
	Temps partiel taux :	
	Horaires aménagés et décalés selon la nécessité du service	
	Congés soumis aux contraintes d'exploitation	
	Travail le weekend et les jours fériés suivant les périodes	
	Congés partagés pendant les vacances scolaires	
Contraintes particulières	Contrainte de service forte pendant la saison estivale (mi-juin à mi- septembre)	
	Travail principalement en extérieur pouvant être soumis aux intempéries	

Environnement du poste de travail	Situation : RDC
Exigences liées au poste de travail	Déplacements : Locaux
Moyens matériels	Equipement informatique, ordinateur imprimante Photocopieur Téléphone Téléphone portable en pool Véhicule de service en pool Eléments nécessaires pour effectuer sa mission : Permis B: Oui Non Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service : Oui Non Permis bateau : Oui Non Non D